

VILLE DE PORTLAND

AIDE COVID-19

PROGRAMMES DE PRÊTS ET DE SUBVENTIONS AUX ENTREPRISES

Les programmes de prêts et de subventions aux entreprises de la ville de Portland sont conçus pour fournir l'aide financière aux entreprises de Portland touchées par COVID-19. Cela comprend les entreprises qui sont restées ouvertes, ont mis en congé une partie ou la totalité de leurs employés et les entreprises qui ont fermé temporairement.

Les fonds disponibles ne sont pas destinés à se substituer aux programmes de financement fédéral et / ou étatique

COMMENT PUIS-JE POSTULER?

- La demande et plus d'informations sont disponibles à : www.edd.portlandmaine.gov
- Si vous avez des questions, contactez edd@portlandmaine.gov

À QUEL PROGRAMME DEVRAIS-JE POSTULER? *

Pour déterminer le programme qui vous convient, identifiez d'abord le nombre d'employés équivalents temps plein (ETP) * sur votre registre du personnel au 31 janvier 2020.

- 0-1 employés = subvention micro-entreprise
 - subvention de 2 500 \$ maximum
 - Le propriétaire doit avoir un revenu faible/modéré **
- 2-8 employés = microcrédit rapide réponse
 - prêt de 10 000 \$ maximum à 0% d'intérêt et une durée de remboursement de 2 ans, les paiements de prêt commencent 6 mois après la clôture
 - maximum de 5 000 \$ remboursable avec 50 % de personnel réembauché
 - < 1 \$ million en ventes
- 2+ employés = COVID-19 BAP for Rehiring
 - subvention de 5 000 \$
 - réembaucher 2 ou plus employés ETP
 - employés doivent avoir un revenu faible / modéré **

Si votre entreprise n'est pas située à Portland mais elle est située au comté de Cumberland, vous pouvez être éligible pour le programme réponse rapide de GPCOG <https://www.gpcog.org/410/Micro-loan-program>

LES DÉFINITIONS

* 1 emploi ETP est au moins 34 heures/semaine ou 2 emplois à temps partiel, chaque avec au moins 17 heures/semaine

** Aux fins de ce programme, les revenus faibles / modérés sont définis par le Département américain du logement et du développement urbain comme 80% du revenu médian des ménages. Un graphique montrant les niveaux de revenu admissibles se trouve sur le site Web de la Ville au lien suivant: <http://www.portlandmaine.gov/DocumentCenter/Home/View/8939>

COVID-19. À QUOI PUIS-JE UTILISER LES FONDS?

- Les dépenses de fonds de roulement (par ex. le loyer, les charges, le registre du personnel, l'assurance, l'inventaire); Et plus selon le programme
- Refinancer la dette existante; Acompte pour d'autres financements ;
- Les fonds ne peuvent pas être utilisés pour payer le propriétaire ;
- D'autres restrictions s'appliquent

DE QUOI AURAI-JE BESOIN POUR POSTULER? *

Vous devrez soumettre une documentation avec votre demande, y compris:

- Le registre du personnel du 31 janvier 2020 indiquant le nombre d'employés à temps plein et à temps partiel ;
- États financiers personnels - de tous les propriétaires de l'entreprise détenant 20% ou plus (pour les prêts);
- Déclarations de revenus des entreprises de 2018 et 2019 ;
- Bilan pour 2019 et bénéfice et perte pour 2019 ;
- Le bail commercial avec le loyer mensuel noté ainsi que les tarifs CAM si vous avez un bail NNN .
- formulaire IRS 491 ou 990 comme applicable.

QUE PASSE-T-IL APRÈS AVOIR POSTULÉ? *

Le personnel vérifiera chaque demande pour assurer qu'elle est complète. Un souscripteur vérifiera les états financiers et préparera un rapport pour la Portland Development Corporation (PDC), le conseil des prêts et des subventions de la ville. Le PDC examinera ces rapports et approuvera les demandes qui répondent le mieux aux critères du programme. Les candidats approuvés travailleront avec le personnel de la Ville pour signer les accords de programme. Les prêts demanderont:

- Les garanties personnelles illimitées de tous avec la propriété de 20% ou plus
- UCC-1 sur tous actifs de l'entreprise, sans tenir compte de position de privilège relatif aux autres détenteurs de privilège, le cas échéant



Pour plus d'informations, visitez
www.edd.portlandmaine.gov

PORTLAND
of Opportunity